

F O N G I C I D E A N T I T A V E L U R E

PASSEZ LES CONTRÔLES SANS PÉPINS

DE SANGOSSE



ARMICARB®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

#PositiveProduction™

citron pressé | RCS 8422973388

ARMICARB®

PASSEZ LES CONTRÔLES SANS PÉPINS !



ARMICARB® est une substance naturelle à mode d'action original. La spécialité est composée de 850 g/kg de bicarbonate de potassium de grande pureté + co-formulants.

La formulation HighTech Brevetée permet une meilleure sélectivité et garantit l'efficacité du produit.

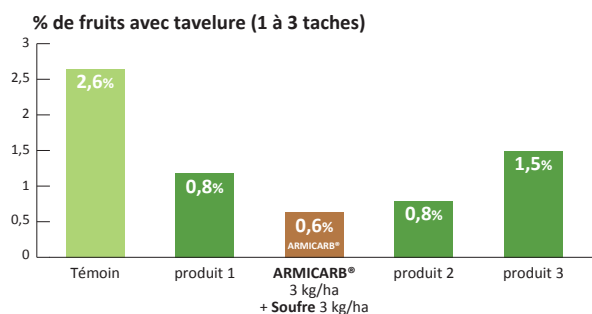
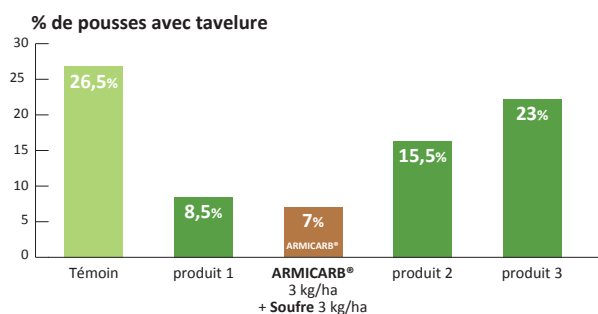
DES VERTUES DÉCUPLES GRÂCE À UNE FORMULATION EXCLUSIVE

- Une solution **biocontrôle**, utilisable en Agriculture Biologique
- Un mode d'action multisites : **non concerné par les phénomènes de résistance**
- Un profil moderne en réponse aux attentes sociétales et environnementales : **applicable jusqu'à un jour avant récolte**

EFFICACITÉ PROUVÉE SUR TAVELURE

Essai CEFEL - 4 rep sur pommes

Variété : Gala. - Notation au 17 juin 2011



ARMICARB® appliqué pour contrôler les contaminations primaires assure un très bon niveau d'efficacité.

USAGES, DOSES ET RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Culture	Maladie	Dose	Volume de pulvérisation	Recommandations
Pommier	Tavelure	ARMICARB® 3 kg/ha + spécialité à base de 80 % de soufre mouillable à 3 kg/ha	400 à 1000 l/ha	ARMICARB® s'utilise en application préventive ou stoppante (le plus tôt possible après la contamination, dans un délai maximum de 320 °H). La solution ARMICARB® + Soufre est recommandée sur la période de contaminations primaires, à l'exception de l'encadrement floraison (entre stades BBCH57 et BBCH71) et en alternance avec une autre spécialité autorisée sur cet usage. Respecter les conditions d'application et veiller à une bonne qualité de pulvérisation afin de bien couvrir la végétation.

ARMICARB® est recommandé en alternance avec une autre spécialité autorisée pour cet usage. Dans le cas de 2 applications successives d'ARMICARB®, respecter un délai minimum de 8 jours entre les 2 interventions. **Nombre maximum d'applications : 5. Stade d'application : BBCH 07 à BBCH 89.**

Pendant les 2 mois précédant la récolte, il est possible qu'une application d'ARMICARB® provoque un rougissement des lenticelles des pommes.

ARMICARB® est fortement hygroscopique et peut cristalliser ; cela n'affecte pas l'efficacité du produit une fois dilué.

Fiche de sécurité ARMICARB® disponible en consultant le site: www.desangosse.fr ou www.quickfds.com

ARMICARB® - AMM N° 2110059 - Composition : 850 g/kg de bicarbonate de potassium + Co-formulants - Formulation SP : poudre soluble dans l'eau. Sans classement. DAR : 1 j - DRE : 6h en plein champ - ZNT : 5 m - ©Marque déposée de Church & Dwight. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. DE SANGOSSE - Bonnet - CS 10005 - 47400 Pont-du-Casse - Tél. : 05 53 69 36 30 - www.desangosse.fr - Agrément n° A001561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. S.A.S. au capital de 9 828 225 euros. 300 163 896 RCS Agen. N° TVA intracommunautaire FR 57300163896. Edition juillet 2018. Annule et remplace toute édition précédente. Crédit photos DE SANGOSSE/ Shutterstock.